

COMITÉ D'INTERET LOCAL
de BALAGUIER - LE MANTEAU - L'EGUILLETTE

Association loi 1901 n°134 / 1975 J.O. DU 20-02-75 , mod. n°3 / 03269 J.O. 25-08-1993
Siège social : 170, chemin de l'Aiguillette - vc 112 - 83500 La Seyne sur mer -
courriel : cilbme@outlook.fr

La Seyne sur mer, le 22 mars 2017

A

Monsieur le Maire
Hôtel de ville
83500 La Seyne sur mer

Objet : circulation parking relais Tamaris

Monsieur le Maire,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la dangerosité de la circulation des voitures à la sortie du parking relais de Tamaris. Ce parking est nécessaire, nous en convenons tous, et constitue une belle réalisation grâce à la végétation conservée ou replantée.

Actuellement, la sortie des voitures du Parking relais Tamaris est prévue uniquement en haut, sur l'avenue Auguste Plane et dans les deux sens, : soit à droite vers la corniche, soit à gauche vers l'avenue Thierry pour les Sablettes ou vers la Seyne par le prolongement de l'avenue Auguste Plane(direction Fort Napoléon).

Ces deux sorties sur l'avenue Auguste Plane justifient nos craintes :

- la sortie à droite, à la jonction d'Auguste Plane et de la Corniche, pour rejoindre les Sablettes, présente à cet endroit un croisement en épingle à cheveux, difficile à négocier.

-la sortie à gauche, menant au carrefour où se rejoignent les avenues Thierry, Auguste Plane et celle de la Grande Maison, est déjà suffisamment dangereuse et c'est sans compter le flux de voitures supplémentaires.

Devant l'avancée des travaux et avant une prochaine (?) réunion annoncée, il y a déjà un certain temps, par Madame Cyrulnik souhaitant que chaque riverain s'exprime, il nous apparait opportun que les riverains adhérents le fassent aussi par l'intermédiaire de leur CIL, compétent géographiquement. **C'est la raison pour laquelle le CIL BME propose à vos services que l'allée centrale du parking soit à double sens, entrée et sortie, afin de faciliter la sortie des voitures, à côté de la Tamarisienne, notamment vers Les Sablettes (ou La Seyne en rejoignant l'avenue Thierry juste à côté) afin de supprimer ou limiter les sorties particulièrement accidentogènes citées précédemment.**

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

La présidente du CIL BME